

ACCIDENT
survenu à l'ULM identifié 31-JE

Evénement :	décrochage à l'arrondi, collision avec le sol.
Cause identifiée :	vitesse en finale inadaptée à la masse de l'aéronef.

Conséquences et dommages :	aile gauche, train avant, train gauche et hélice endommagés.
Aéronef :	ULM Aviasud Engineering Mistral biplace.
Date et heure :	lundi 11 juin 2001 à 15 h 10.
Exploitant :	privé.
Lieu :	AD Toulouse Lasbordes (31) piste ULM 34 non revêtue, 350 x 20 m.
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote + 1.
Titres et expérience :	pilote, 32 ans, UL de juin 2000, environ 80 heures de vol dont 50 sur type.
Conditions météorologiques :	vent 330° / 06kt, visibilité 10 km, QNH 1025 hPa.

Circonstances

Après un vol local, le pilote se présente pour un atterrissage. Le pilote explique qu'il maintient une vitesse de 60 km / h pendant la finale. Lors de l'arrondi, une rafale de vent déstabilise l'aéronef. Le pilote augmente légèrement la puissance et recommence l'arrondi. L'ULM décroche à basse hauteur et percute le sol à mi-piste.

La vitesse de décrochage de cet aéronef est de l'ordre de 60 km/h.

Le pilote s'entraînait depuis quelques temps à atterrir sur de courtes distances car il envisageait un déplacement sur une piste de faible longueur.

Les entraînements précédents avaient été effectués pilote seul à bord.